Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260929-DELIB_2026_065-DE

AN OSPITAL L'HÔPITAL CAMFROUT Araok ato

DELIBERATION 2026_065

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 22 septembre 2026

Présents	Votants
18	19

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, Mme BIRHART Ludivine, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents avec procuration : Mme GUICHOUX Sisilia (pouvoir donné à Fanny VANUXEM)

Secrétaire de séance : Dorothée GAMBIER

Objet : Créances irrecouvrables présentées en non-valeurs

Monsieur Daniel BRAJEUL, adjoint aux finances, présente les créances pour lesquelles Monsieur le Responsable du SGC a exposé ne pas pouvoir faire le recouvrement des produits et demande, en conséquence, l'admission en non-valeur pour l'exercice 2026 pour les sommes suivantes :

Créances irrécouvrables présentées en non-valeurs en 2026		
Exercices	**Créances irrecouvrables (compte 6541)**	**Motif de la présentation**
2024	2,20 €	RAR inférieur seuil poursuite
2024	4,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2025	0,36 €	RAR inférieur seuil poursuite
TOTAL GLOBAL	**6,56 €**	

.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260929-DELIB_2026_065-DE

Votes pour	**19**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables présentées par le SGC, pour un montant de six euros et 56 centimes (6.56 €).

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 05/10/2026*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT